



Condamné, Maître Eolas ferme son compte Twitter

Il était accusé d'«injure publique» et de «diffamation».



Le compte Twitter de Maître Eolas... Capture d'écran

L'avocat-blogueur Maître Eolas, condamné pour «injure publique» et «diffamation», a fermé son compte Twitter.

Mardi devant le tribunal de Nanterre, il a écopé de 2000 euros d'amende avec sursis et 5000 euros de dommages et intérêts pour «injure» et «diffamation» envers l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale.

L'avocat, absent à la lecture du délibéré, l'était aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée. Le célèbre blogueur avait mis en cause en novembre 2011 sur Twitter la sincérité d'une pétition de l'IPJ contre le laxisme judiciaire, qui a recueilli 1,7 million de signatures, en raillant un «compteur bidon». Il s'en était pris aussi à l'IPJ, en tweetant notamment: «Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca» (sic).

Maître #Eolas a été condamné par le tribunal correctionnel de Nanterre pour "diffamation" envers l'IPJ <http://t.co/36jNwtmJsp>

— francetv info (@francetvinfo) October 6, 2015 Extrait du dossier: Condamné, Maître Eolas ferme son compte Twitter ; 1/4 photos ; <http://www.lalsace.fr/actualite/2015/10/06/condamne-maitre-eolas-ferme-son-compte-twitter>